



Non réparation pendant la garantie

Par **alexiel2**, le **10/04/2011** à **00:19**

Bonjour Madame monsieur,

Voici le résumé de mon problème avec un ordinateur portable acheté en grande surface (AUCHAN).

Après un an de bon et loyaux service mon PC tombe en panne (problème d'affichage). Le PC étant toujours garantie, je le dépose au SAV. La panne intervient alors que la garantie prendra fin dans quelques jours.

Après quelques jours, je récupère mon PC, celui-ci semble fonctionner correctement. Après deux jours d'utilisation, exactement la même panne se reproduit ! Malheureusement, ma garantie est terminée !

Suis-je en droit d'exiger que le PC soit pris en charge gratuitement ?
La réparation faite implique-t-elle une "garantie" sur la pièce remplacée ?

Merci de m'aider,

Bonne réception,